

PROJET D'EXTENSION DU SITE INDUSTRIEL KUHN SUR LA COMMUNE DE MONSWILLER (67)



DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Note de présentation non technique, informations administratives et guide de lecture	
A	Permis d'aménager <i>Présentant les travaux nécessaires à l'aménagement du site</i>
B	B1 : Résumé non technique de l'étude d'impacts
	B2 : Étude d'impacts <i>Présentant le projet, ses effets sur l'environnement et la santé humaine, les mesures associées, ainsi que l'évaluation environnementale de la mise en compatibilité du PLU et les incidences Natura 2000</i>
	B3 : Avis avant enquête, dont avis de l'autorité environnementale et mémoire en réponse
C	Autorisation environnementale: volet ICPE <i>Modification des conditions d'exploitation de l'Installation classée pour la protection de l'environnement</i>
D	Autorisation environnementale: volet IOTA <i>Demande d'autorisation pour les installations, ouvrages, travaux et activités pouvant avoir des effets sur l'eau et les milieux aquatiques</i>
E	Autorisation environnementale : volet défrichement <i>Demande d'autorisation de défricher les espaces boisés</i>
F	Autorisation environnementale: volet espèces protégées <i>Demande de dérogation à l'interdiction de porter atteinte aux espèces et habitats protégés</i>
G	Mise en compatibilité du PLU de Monswiller <i>Permettant à la communauté de communes du Pays de Saverne de rendre compatible le PLU de Monswiller avec la réalisation du projet porté par Kuhn</i>
H	Bilans des concertations <i>Bilan de la concertation relative au projet et de la concertation relative à la mise en compatibilité du PLU de Monswiller</i>

 **Vous êtes ici**

PIÈCE G : MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE MONSWILLER

PROCÉDURE DE DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU DE MONSWILLER, AU TITRE DE L'ARTICLE L.300-6 DU CODE DE L'URBANISME